LES VULNERABILITES DU SYSTEME EDUCATIF NIGERIEN

Zeïnabou ASSOUMI SOW
Koumbosow@gmail.com
&
Amadou SAÏBOU ADAMOU
Saibou-amadou@yahoo.fr
Ecole Normale Supérieure, Département de français
Université Abdou Moumouni

Résumé :

Cet exposé porte sur le système éducatif nigérien qui, malgré d'immenses efforts de la part de l'Etat et de ses partenaires, rencontre de nombreuses difficultés de gestion et de fonctionnement qui le fragilisent gravement. L'article étudie les facteurs de cette fragilité. Il prend appui sur des théories variées, notamment celles élaborées par le Cadre de résilience éducative (UNESCO (2017et 2022) et Global Partnership for Education (GPE) (2021) et utilise, principalement, le Rapport d'État sur le Système Éducatif National (RESEN - Niger 2020) et l'Annuaire statistique du Ministère de l'Education Nationale de 2023, pour analyser cinq vulnérabilités saillantes du système éducatif : les vulnérabilités structurelles, institutionnelles, sociales, sécuritaires et didactiques. Les causes de la fragilité du système éducatif nigérien sont à la fois endogènes et exogènes ; d'ordre socio-culturel, infrastructurel, financier, sécuritaire, humain, etc. Pour surmonter ces défis, la recherche recommande une réforme globale axée sur la résilience éducative, une gouvernance efficace, l'investissement dans les infrastructures, la formation des enseignants et une meilleure inclusion des contextes sociaux et sécuritaires locaux.

Mots clés : *Système éducatif, vulnérabilités, facteurs, cadre de résilience éducative, réforme*

Abstract

This presentation focuses on the nigerien education system, which, despite immense efforts on the part of the State and its partners, faces numerous management and operational difficulties that seriously weaken it. The article

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 – Octobre 2025*

examines the factors behind this fragility. It draws on various theories, including those developed by the Educational Resilience Framework (UNESCO (2017 and 2022) and Global Partnership for Education (GPE) (2021) and uses, mainly, the State Report on the National Education System (RESEN - Niger 2020) and the Statistical Yearbook of the Ministry of National Education of 2023, to analyze five salient vulnerabilities of the education system: structural, institutional, social, security and didactic vulnerabilities. The causes of the fragility of the Nigerien education system are both endogenous and exogenous; socio-cultural, infrastructural, financial, security, human, etc. To overcome these challenges, the research recommends a comprehensive reform focused on educational resilience, effective governance, investment in infrastructure, teacher training, and better inclusion of local social and security contexts.

Keywords : *Education system, vulnerabilities, factors, educational resilience framework, reform*

Introduction

Le Niger est un pays sahélien enclavé, caractérisé par un climat désertique dans la majeure partie de son territoire et une forte croissance démographique avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,8 %. Plus de la moitié de la population a moins de 15 ans, ce qui crée une pression considérable, notamment sur le système éducatif (RESEN 2020, p. 22).

Le système éducatif nigérien demeure marqué par des fragilités profondes dans un contexte de vulnérabilités multiples. Il se trouve confronté à un triple défi : répondre à la demande croissante, améliorer la qualité de l'offre et faire face aux multiples crises institutionnelles, sociales et sécuritaires. Malgré les efforts significatifs consentis par l'État et ses partenaires techniques et financiers, les défis restent considérables. Le présent article interroge le système pour connaitre les facteurs de ses fragilités. Il se base sur deux documents clés : le Rapport d'État sur le Système Éducatif National (RESEN - Niger 2020) et l'Annuaire statistique du Ministère de l'Education Nationale de 2023.

L'étude présente succinctement le système éducatif nigérien et met en lumière les différentes catégories de fragilités qui l'affectent, à travers une grille de lecture structurée en cinq axes majeurs inspirés des théories d'analyse des vulnérabilités des systèmes éducatifs. Il s'agit des : vulnérabilités structurelles, institutionnelles, sociales, sécuritaires, didactiques. Les constats, les statistiques et les citations issues des documents officiels servent de base pour une compréhension approfondie des dynamiques et entraves au développement d'un système éducatif résilient au Niger.

1. Le cadre théorique et méthodologique pour l'étude des vulnérabilités du système éducatif Nigérien.

Dans la présente étude, la vulnérabilité est comprise comme une perturbation, un disfonctionnement ou une inefficacité à un ou plusieurs niveaux du système. On sait qu'aujourd'hui, les vulnérabilités d'un système éducatif peuvent être analysées selon plusieurs approches théoriques.
Selon la théorie des systèmes ouverts de (Von Bertalanffy (1968) et Skyttner (2005) le système éducatif est vu comme un système ouvert, en interaction constante avec son environnement économique, politique, social et culturel. Contrairement aux systèmes fermés, les systèmes ouverts échangent de l'énergie, de l'information et des ressources, ce qui permet leur adaptation, leur évolution et leur survie. Cette théorie permet d'analyser les interactions entre les composantes d'un système et leur environnement. Elle permet l'analyse du système aux niveaux suivants :

- Les entrées ou « inputs » qui sont : les élèves, les enseignants, les ressources financières, les politiques publiques ;

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 – Octobre 2025

- Les processus qui réfèrent à la pédagogie utilisée, la gestion scolaire, les programmes d'enseignement et la gouvernance du système ;
- Les sorties ou « outputs » qui sont les résultats en termes de niveau d'alphabétisation, compétences acquises et d'insertion professionnelle.

La deuxième théorie, qui s'inscrit dans une logique de droits humains, de développement durable et de paix, construit un cadre de résilience éducative [UNESCO (2017et 2022) et Global Partnership for Education (GPE) (2021)]. La résilience éducative désigne la capacité des individus, des communautés et des systèmes éducatifs à résister, s'adapter et se reconstruire face aux chocs (conflits, catastrophes, pandémies, crises sociales). Cette approche repose sur trois piliers : la prévention, la préparation et la réponse. Elle prend en charge trois niveaux de vulnérabilité :

- Les niveaux structurels, c'est-à-dire les infrastructures, les moyens matériels, didactiques et pédagogiques, le cadre réglementaire, la gouvernance ;
- Les niveaux institutionnels : la coordination, les capacités de planification, le leadership, le suivi-évaluation.
- Les niveaux contextuels : pauvreté, genre, conflits armés, migrations, crises sanitaires.

La troisième approche est celle par les droits de l'homme essentiellement (UNICEF, UNESCO). Elle s'appuie sur le postulat que chaque individu, en particulier les enfants et les jeunes, possède des droits inaliénables basés sur les principes de non-discrimination, de survie, de développement, et de participation (UNICEF) ; d'accès équitable à l'éducation, à la culture, à la science et à la liberté d'expression comme droits fondamentaux (UNESCO). L'approche par les droits implique

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 – Octobre 2025*

une participation active des bénéficiaires et un cadre légal contraignant. Elle évalue les vulnérabilités en fonction de 4 critères dits “4A” :

- Availability (disponibilité) : écoles, enseignants, matériels.
- Accessibility (accessibilité) : physique, financière, sans discrimination.
- Acceptability (acceptabilité) : qualité, sécurité, respect culturel.
- Adaptability (adaptabilité) : réponse aux besoins locaux, crises, diversité.

La Théorie du capital humain de Becker (1964 et Schultz (1961) est la quatrième approche. Selon cette théorie, l’éducation est un investissement dans le capital humain, crucial pour le développement économique. Malgré ses limites (vision utilitariste et réductrice de l’éducation centrée uniquement sur la productivité et le rendement, négligence des dimensions sociales, culturelles et civiques de l’éducation, etc.), ce cadre a permis de valoriser économiquement l’éducation et de justifier les politiques d’investissement dans les ressources humaines.
De ce point de vue, pour Becker et Schultz, une vulnérabilité éducative se traduit par :

- Un faible rendement de l’investissement éducatif ;
- Une inadéquation formation-emploi ;
- Un taux de décrochage scolaire élevé.

Le modèle de l’Unesco/ le Partenariat mondial pour l’éducation (GPE) a été développé entre 2018 et 2021, dans le cadre du soutien aux plans sectoriels de l’éducation, notamment via le document du GPE “Transforming Education Systems” (2021) et les initiatives de l’UNESCO [INEE (2010 et 2021) et UNESCO (2011)], sur la transformation des systèmes éducatifs (ODD 4, dès 2015, avec un renforcement en 2022, lors du Sommet sur la

transformation de l'éducation). L'approche systémique vise à renforcer la performance des systèmes éducatifs en les considérant comme des ensembles dynamiques et interconnectés. Elle repose sur l'idée que les défis éducatifs (qualité, équité, gouvernance, financement, enseignement, apprentissage) ne peuvent être résolus isolément. Cette approche privilégie une analyse holistique qui intègre les dimensions politique, institutionnelle, sociale, économique et culturelle. Elle met l'accent sur la gouvernance participative, la planification basée sur les données et la coordination entre acteurs (États, bailleurs, société civile). Elle soutient également la cohérence des politiques éducatives et la résilience des systèmes face aux crises. L'approche systémique multidimensionnelle distingue 6 composantes de base, souvent utilisées dans les cadres sectoriels de l'éducation :

1. Accès et équité
2. Qualité de l'enseignement et des apprentissages
3. Ressources humaines (enseignants)
4. Gestion et gouvernance
5. Financement
6. Résilience et inclusion.

Chaque composante peut présenter des vulnérabilités spécifiques ou des interactions négatives avec d'autres.

Notre analyse des vulnérabilités du système éducatif nigérien s'inspire de ces différentes approches, mais se structure essentiellement selon le cadre de la résilience éducative de l'UNESCO et l'INEE (UNESCO (2017et 2022) et GPE (2021)). Elle investiguera les niveaux structurels, institutionnels et contextuels (social et sécuritaire) du système éducatif nigérien. L'étude s'appuie principalement sur deux sources : le Rapport d'État sur le Système Éducatif National (RESEN – 2020), réalisé par le Pôle de Dakar de l'UNESCO, et l'Annuaire Statistique 2023 du Ministère nigérien de l'Éducation Nationale, qui fournissent des données détaillées sur les performances, les

faiblesses et les contraintes du système éducatif nigérien. À cela s'ajoutent des analyses provenant d'auteurs spécialisés comme MOHAMED MOCTAR Abdourahamane et Jean-Pierre Olivier DE SARDAN (…), ainsi que des rapports de l'AFD (2021), de l'INEE (2010, 2011 et 2021) et de l'UNESCO (2003, 2011, 2017 et 2022).

2. Le système Educatif Nigérien

La Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien (LOSEN) définit le système éducatif en ces termes :

> On entend par système éducatif l'ensemble constitué par les instances d'initiative et de conception, les structures de planification, de production et de gestion, ainsi que les établissements d'enseignement et de formation qui concourent en interrelation à la transmission des savoirs, des savoir-faire et des savoir être.

Le système éducatif nigérien, selon la LOSEN, est articulé autour de trois structures :

- L'éducation formelle qui est reconnue par la LOSEN comme « une modalité d'acquisition de l'éducation et de la formation professionnelle dans un cadre scolaire ». Elle est composée de l'enseignement de base, l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur ;
- L'éducation non formelle qui « est un mode d'acquisition de l'éducation et de la formation professionnelle dans un cadre non scolaire. Elle s'adresse aux jeunes et aux adultes. (…) L'éducation non formelle est assurée dans les centres d'alphabétisation et de formation des adultes, les écoles confessionnelles, les centres de formation partagée, diverses structures occasionnelles de formation et d'encadrement ;
- L'éducation informelle, elle, « est le processus par lequel une personne acquiert durant sa vie des connaissances,

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 – Octobre 2025

des aptitudes et des attitudes par l'expérience quotidienne et les relations avec le milieu. (…) L'éducation informelle a pour principaux canaux : la cellule familiale, la communauté, les groupes sociaux, les médias communautaires et les autres instruments de communication et les divers mouvements associatifs.

2.1 L'éducation formelle

Le système éducatif formel du Niger repose sur trois principales filières : l'enseignement général, l'enseignement technique et professionnel, et l'enseignement religieux (coranique et franco-arabe). Malgré les nombreuses ressources dont bénéficie le système, il est confronté à de nombreux défis liés à la démographie, aux infrastructures, au financement et à la qualité de l'enseignement.

L'enseignement au Niger suit une structure similaire à celle de nombreux pays francophones. Il s'articule autour de six niveaux d'enseignement : éducation préscolaire, éducation primaire, éducation secondaire, enseignement supérieur (universités et instituts), enseignement technique et professionnel et l'éducation coranique et franco-arabe.

2.1.1 L'éducation préscolaire

L'éducation préscolaire, destinée aux enfants de 3 à 5 ans, reste peu développée au Niger. Si des classes de préscolaires ont existé depuis l'époque coloniale, ce cycle ne sera intégré dans l'enseignement public du système éducatif national qu'en 1975. Mais ce niveau d'enseignement se développe rapidement avec l'émergence des jardins d'enfants communautaires en zones rurales. En 2002, il concerne 15 600 enfants et passe à 110 175 en 2012 (PSEF, 2013, p 5). En 2023, l'enseignement préscolaire comptabilise 2686 écoles et 190 358 enfants (Annuaire 2023, p 48). Cependant le Taux Brut de Scolarisation (TBS) du préscolaire reste très faible 11,22% et présente, d'une part, des

grandes disparités entre régions : la région de Niamey a un TBS 53,11% quand Maradi, Zinder Tahoua ont respectivement 6,63%, 7,10% et 7,67%. D'autre part, comme le dit le PSEF en 2013 déjà :

> Un quart des effectifs est dans le privé et 76% des élèves sont en milieu urbain qui ne compte pourtant que 20% de la population du Niger. Les familles modestes sont presque exclues à cause des coûts directs ou indirects à supporter aussi bien dans le public, le privé que le communautaire.

Cette réalité est encore valable avec une nette régression de l'éducation préscolaire : le Taux Brut de Scolarisation (TBS) était de 12,9 en 2018 (Annuaire statistique 2018, p 47) et baisse à 11, 22% en 2023 (Annuaire 2023, p 46). Cette baisse est liée à la fermeture des jardins d'enfants communautaires par manque de financement. Les défis majeurs du préscolaire incluent le manque d'infrastructures, de personnel qualifié et de sensibilisation des parents à l'importance de cette étape éducative.

2.1.2 L'enseignement primaire

L'enseignement primaire est obligatoire de 6 à 16 ans, comme le stipule la Loi d'Orientation du Système Éducatif Nigérien. Cette étape de l'enseignement formel est structurée en trois sous-cycles : Cours d'Initiation (CI)-Cours Préparatoire (CP), Cours Elémentaire Première Année (CE1)- Cours Elémentaire deuxième année (CE2), Cours Moyen Première Année (CM1)-Cours Moyen Deuxième Année (CM2) et sa durée est de six ans en raison de deux ans par sous-cycle.

A l'indépendance du Niger en 1960, le pays comptait 183 écoles primaires, 466 classes et 21 054 élèves, pour un taux de scolarisation en français de 3,6 %.

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 – Octobre 2025*

> Si le français reste pendant longtemps la seule langue de l'enseignement formel, l'enseignement non formel coranique est omniprésent dans toutes les régions du pays. La réalité du pouvoir des chefs religieux musulmans amène le pouvoir colonial à tenter de composer avec lui, par la création de ce que l'on a appelé « les écoles franco-arabes ». Ainsi, la première école franco-arabe fut créée à Say (centre religieux) en 1957 sur décision de l'Assemblée territoriale du Niger. Les langues enseignées ici sont le français et l'arabe, en plus d'un enseignement islamique. (Assoumi Sow, 2004, p17)

En 2023, les écoles franco-arabes représentaient entre 9 % et 24 % de l'offre éducative selon les régions. L'enseignement coranique traditionnel coexiste avec l'école bilingue franco-arabe, des efforts sont en cours pour intégrer ces écoles dans le système éducatif formel, notamment à travers des programmes de rénovation des écoles coraniques pour faciliter la transition vers l'enseignement général (Annuaire 2023, p 57).

Toujours dans le souci d'améliorer la qualité des enseignements/apprentissages et adapter l'école aux réalités sociales et économiques du pays, le Niger introduit, à partir de 1973, les langues nationales dans l'enseignement primaire, aux côtés du français. Mais l'enseignement bilingue langues nationales/français, malgré la décision de sa généralisation, reste encore à un stade expérimental. En 2023, selon la Direction des curricula, des Innovations Pédagogiques et des Langues Nationales (DCPLN), l'enseignement bilingue mobilisait moins de 2% de l'effectif total du primaire, ce qui montre sa faiblesse dans le système éducatif.

Selon l'annuaire statistique, à la rentrée scolaire 2022-2023, l'enseignement primaire concerne 2 736 117 élèves soit 1430 824 garçons contre 1 305 293 filles, quand la population

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 – Octobre 2025*

d'enfants scolarisable de 7-12 ans est de 4 411 030 (2 168 916 garçons et 2 242 114 filles). Cela porte le TBS à 68, 53% avec 72, 86% pour les garçons et 64, 34% pour les filles. Ces statistiques font voir que, pour le niveau primaire, 1 674 913 enfants restent hors système éducatif formel. De plus, parmi ceux qui sont scolarisés un grand nombre ne finira pas le cycle, puisque le taux d'achèvement du cycle est de 47%.

2.1.3 L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire, au Niger, se compose de deux cycles : le collège d'enseignement général et le lycée.

- Le collège est régulé par la voie de l'examen d'entrée en sixième ; il concerne la tranche d'âge de 12 à 16. Ce cycle, à la rentrée 2022-2023, mobilisait 522 633 élèves soit 267 809 garçons et 254 824 filles, pour une population d'enfants de 13-16 ans de 2 415 841 (1188 473 garçons et 1 227 368 filles). La réalité est que 1 893 208 enfants (920 664 garçons et 972 544 filles) restent hors du système formel. Ce cycle enregistre, en plus, un taux d'achèvement très bas de 14,73% (Annuaire statistique 2023, p 61) ;
- Le lycée concerne les enfants de 17 à 19 ans, il dure trois ans et est sanctionné par l'obtention du Baccalauréat. En 2022-2023, les lycées du Niger comptabilisaient 70 878 élèves (41 419 garçons pour 29 459 filles), pour une population d'enfants de 17-19 de 1 558 796 (766 599 garçons et 792 197). Ceci maintient 1 487 917 enfants (725 179 garçons et 762 738 filles) hors du système éducatif formel et porte de TBS à 8,78% (Garçons 10,61 et filles 6,96%) soit l'un des plus faibles de la sous-région (Annuaire 2023, p 62).

2.1.4 L'enseignement supérieur

Selon le RESEN (2020), l'enseignement supérieur au Niger a connu une croissance notable entre 2010 et 2017, avec un effectif passant de 21 616 à 64 666 étudiants, soit une couverture

de 313 étudiants pour 100 000 habitants en 2017. Cette expansion s'explique par la création de sept universités publiques, la multiplication des établissements privés et le développement des formations à distance. Toutefois, la professionnalisation reste limitée : 80 % des diplômés en 2015 étaient issus de filières non professionnelles. Le taux de chômage reste élevé, un diplômé sur deux étant sans emploi un an après l'obtention de son diplôme. Des initiatives comme l'adoption du système LMD, la création d'un incubateur et les actions de l'ANPE ont tenté d'améliorer l'insertion professionnelle. Néanmoins, l'absence de cellules d'orientation et de stages dans les universités constitue un frein majeur à l'orientation et à l'insertion professionnelles.

2.2 L'éducation non formelle

Depuis la Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien (LOSEN : 1998)), l'école coranique est reconnue comme une structure de l'éducation non formelle, elle est sa composante essentielle. Notons que l'éducation non formelle est définie par cette loi comme « un mode d'acquisition de l'éducation et de la formation professionnelle dans un cadre non scolaire » (Article 36). L'école coranique comme offre et système d'éducation est arrivée au Niger avec l'islam dont l'introduction est décrite, par Maikoréma (2009), en ces termes :

> Si la conversion des classes dirigeantes intervient à partir du XIe siècle et donne à la pénétration de l'Islam un cachet officiel, les masses, notamment celles des Etats haoussas, restent très faiblement islamisées et ce, jusqu'au XIVe siècle. C'est véritablement le développement du commerce transsaharien qui assure par la suite le succès et l'expansion de ce processus, entre le XVe et le XVIIIe siècles. L'apogée est atteinte au début du XIXe avec le Jihad du Cheikh Usman Dan Fodio

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 – Octobre 2025*

et l'instauration du Califat de Sokoto, symbole du triomphe de l'Islam dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest.

Au Niger, l'enseignement coranique joue un rôle fondamental dans la formation religieuse et culturelle des enfants, particulièrement dans les communautés musulmanes qui constituent la majorité de la population (99% de la population). Il est dispensé dans les écoles coraniques traditionnelles, appelées "madrasas" ou "makarantas", et vise principalement l'apprentissage du Coran et des principes de l'Islam.
Dès leur plus jeune âge, les élèves (talibés) commencent par mémoriser le Coran, en récitant des versets sous la supervision d'un maître coranique (marabout ou mallam ou alfa). L'enseignement est souvent oral et répétitif, ce qui permet une mémorisation efficace des textes sacrés. En plus du Coran, certains établissements enseignent la jurisprudence islamique (fiqh), la grammaire arabe et la morale islamique.
L'organisation des écoles coraniques varie : certaines sont informelles et communautaires, gérées par des marabouts, tandis que d'autres sont modernisées et intégrées au système éducatif national, recevant un soutien de l'État ou d'ONG islamiques. Dans les établissements plus structurés, les élèves apprennent également à écrire l'arabe et, parfois, des matières générales comme les mathématiques et le français sont enseignées.
Un défi majeur de l'enseignement coranique au Niger est le manque de financement et de reconnaissance institutionnelle. Pourtant, les élèves affichent une préférence pour cet enseignement. Meunier (1997), dans son étude sur les écoles coraniques à Maradi (la capitale économique du Niger), avance que ces dernières mobilisent 51,7% des élèves en âge d'aller à l'école, contre 39,8% pour l'école formelle. 12 ans plus tard, Malam Moussa (2009) confirme les résultats de Meunier : « La

demande de l'enseignement coranique est de loin plus importante que celle de l'école dite moderne ».
De plus, nombre de ces écoles fonctionnent avec des moyens limités et dépendent des contributions des familles et des dons. Par ailleurs, certains élèves, notamment dans les écoles coraniques traditionnelles, doivent mendier pour subvenir à leurs besoins, une pratique critiquée pour son impact sur le bien-être des enfants.
Pour répondre aux besoins éducatifs contemporains, le gouvernement nigérien et plusieurs organisations encouragent l'intégration des écoles coraniques dans le système éducatif formel, afin d'assurer un enseignement religieux tout en garantissant l'accès aux matières académiques essentielles.

2.3 L'éducation informelle

L'éducation informelle se base essentiellement sur l'éducation traditionnelle. Au Niger comme partout en Afrique, cette éducation est un système d'apprentissage fondé sur la transmission des connaissances, des valeurs et des compétences de génération en génération, souvent sous une forme orale et communautaire. Avant la colonisation, cette éducation était essentielle à la formation des individus et à l'intégration sociale. Elle visait à préparer les jeunes aux responsabilités familiales, économiques, culturelles et politiques à travers des méthodes pédagogiques adaptées à la société.
L'éducation traditionnelle en Afrique repose principalement sur l'apprentissage par l'expérience et l'observation. Dès leur jeune âge, les enfants sont initiés aux tâches quotidiennes et aux compétences nécessaires à leur communauté. Les garçons apprennent l'agriculture, la chasse, la pêche et l'artisanat… tandis que les filles sont formées aux travaux domestiques, à l'élevage et aux soins familiaux. Cette éducation se fait sous la supervision des aînés, considérés comme les détenteurs du savoir et des traditions.

Un élément clé de cette éducation est l'initiation, qui marque le passage de l'enfance à l'âge adulte. Ses rites, variant selon les ethnies, permettent de transmettre des connaissances spirituelles, morales et sociales. Ils inculquent également des valeurs comme le respect des aînés, la solidarité et la cohésion sociale. Les discours oraux (contes, proverbes, conversations, épopées, chants, etc.) jouent un rôle central dans la transmission des savoirs. Ils véhiculent des leçons de morale et de sagesse tout en divertissant. Au Niger, cet apprentissage était aussi renforcé par les griots, qui, en tant que gardiens de la mémoire collective, enseignaient l'histoire et les traditions du peuple.
Avec le temps, l'éducation traditionnelle a été progressivement surplantée par l'introduction des deux autres formes d'éducation. Elle coexiste donc avec les écoles non formelles (l'enseignement coranique) et les écoles formelles (héritage colonial) et souffre, de ce fait, d'un manque de reconnaissance institutionnelle. Certains de ses aspects restent néanmoins ancrés dans les sociétés nigériennes, notamment dans l'éducation informelle au sein des familles et des communautés. Elle a toujours contribué à la formation aux métiers (même modernes, comme la mécanique, la menuiserie, la couture, etc.) nécessaires à la satisfaction des besoins de la société.

2.4 Enseignement Technique et Formation Professionnelle (ETFP)

L'enseignement professionnel et technique est très peu développé au Niger. Le pays compte 375 établissements et centres de type formel (Annuaire 2023, p 63). L'ETFP est considéré comme un levier pour l'insertion professionnelle des jeunes. Or, les diplômés rencontrent d'énormes difficultés d'insertion sur le marché du travail. Le secteur souffre d'ouverture et de soutien économique, d'un manque de formateurs qualifiés et d'une inadéquation entre les formations et les besoins du marché.

En somme, le système éducatif apparaît, à ce niveau, comme un grand puzzle qui n'a aménagé aucune passerelle (en termes d'objectifs, de contenus et de démarches) entre ses composantes. Il se présente de ce fait comme un tout vulnérable.

3 Les vulnérabilités du système éducatif nigérien

3.1 Les vulnérabilités structurelles

Le système éducatif nigérien est structurellement affecté par une forte pression démographique, un déficit criard en infrastructures scolaires, ainsi qu'une inégale répartition des ressources éducatives. Le rapport RESEN 2020 souligne que « la population nigérienne fait plus que doubler tous les 20 ans » et qu'en 2018 par exemple, « plus de la moitié (53 %) des Nigériens avaient moins de 15 ans » (RESEN, 2020, p. 22). Cette explosion démographique exerce une pression sans précédent sur le système éducatif, nécessitant une augmentation continue des infrastructures et du personnel enseignant.

Sur le plan de la couverture scolaire, les données montrent une faiblesse marquée, en particulier dans le cycle secondaire. Le taux brut de scolarisation au cycle de base 1 était de 72 %, contre 31 % au cycle de base 2 et moins de 8 % dans l'enseignement secondaire général (RESEN, 2020, p. 26). Ces statistiques révèlent un déficit structurel dans l'accès à une éducation complète pour une grande partie de la jeunesse nigérienne.

L'Annuaire du Ministère de l'Education Nationale confirme cette tendance avec des chiffres récents indiquant un taux de scolarisation au préscolaire de 12,2 %, au primaire de 78,3 %, au secondaire de 21,7 % et au supérieur de seulement 2,6 % (Annuaire 2023, p. 9). En dépit d'une progression, ces chiffres soulignent l'ampleur du chemin restant à parcourir pour garantir un accès universel à l'éducation de qualité à tous les niveaux.

Le système éducatif nigérien souffre aussi d'un sous-équipement généralisé. Selon les données de l'annuaire

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 – Octobre 2025

MEN/A/FP/PLN 2023, il existe un déficit de plus de 10 000 salles de classe à construire d'ici à 2030 pour faire face à l'augmentation démographique. La construction de nouvelles écoles reste concentrée autour des centres urbains, ce qui accentue les inégalités géographiques d'accès à l'éducation.
Le RESEN souligne également que les salles de classe sont souvent surpeuplées : « l'effectif moyen par classe en cycle de base 1 dépasse 44 élèves, avec des pics allant jusqu'à 90 élèves dans certaines zones » (RESEN, 2020, p. 95). Cette situation compromet sérieusement la qualité des apprentissages et la gestion pédagogique des enseignants.

3.2 Les vulnérabilités institutionnelles

Les vulnérabilités institutionnelles d'un système éducatif concernent les faiblesses internes de la gouvernance et de l'organisation scolaire. Elles incluent le manque de coordination entre les acteurs éducatifs, l'instabilité des politiques éducatives, la corruption, et le manque de financement. Une administration inefficace et bureaucratique peut ralentir les réformes et limiter l'amélioration du système. De plus, l'absence de suivi et d'évaluation des performances des établissements nuit à la qualité de l'éducation.
Les vulnérabilités institutionnelles du système éducatif nigérien concernent principalement la gouvernance, la planification, le financement, ainsi que la gestion des ressources humaines. Le RESEN 2020 met en évidence des dysfonctionnements au niveau de la mobilisation des ressources budgétaires et de leur exécution : « En 2016, seulement 48 % des dépenses d'investissement prévues ont été effectivement exécutées » (RESEN, 2020, p. 130). Ce faible taux d'exécution limite considérablement la réalisation des infrastructures et des équipements essentiels au bon fonctionnement du système éducatif.

Un autre point de fragilité concerne la gouvernance multipartite du secteur, répartie entre plusieurs ministères sans toujours une coordination efficace. Le rapport RESEN mentionne : « Le pilotage du système éducatif reste éclaté entre six ministères avec des structures institutionnelles parfois redondantes et peu coordonnées » (RESEN, 2020, p. 6). Cette fragmentation institutionnelle génère des chevauchements de responsabilités, ralentit la prise de décision et rend difficile le suivi des politiques éducatives à l'échelle nationale.

L'Annuaire statistique 2023 confirme cette problématique par la diversité des organes impliqués dans la collecte et la diffusion des statistiques, comme les Directions des statistiques de chaque ministère, ce qui complexifie la consolidation des données pour une planification globale cohérente (Annuaire 2023, p. 5). Par ailleurs, la formation et la disponibilité des personnels administratifs sont inégalement réparties, ce qui affecte la gestion des établissements et des enseignants, notamment en zone rurale.

Le manque de coordination entre les différents niveaux administratifs (central, régional, local) entraîne une inefficacité dans la mise en œuvre des politiques éducatives. Le RESEN note que les « mécanismes de suivi-évaluation sont peu opérationnels dans la majorité des régions » (RESEN, 2020, p. 6), ce qui limite les ajustements stratégiques en temps réel.

Par ailleurs, la gestion du personnel enseignant reste problématique. De nombreux enseignants sont affectés à des postes sans considération des besoins locaux réels. Cela crée une concentration dans les zones urbaines au détriment des régions rurales. En 2016, plus de 35 % des établissements en zone rurale manquaient d'au moins un enseignant pour les matières fondamentales (Annuaire 2023, p. 15).

3.3 Les vulnérabilités sociales

Les facteurs sociaux et économiques constituent un autre ensemble de freins importants à la scolarisation et à la rétention des élèves à l'école. Plus de 45 % des Nigériens vivent sous le seuil de pauvreté, une réalité qui influe directement sur l'accès et la continuité scolaire, notamment en milieu rural (Annuaire 2023, p. 12).

Le RESEN 2020 met en lumière les « périodes de soudure » comme facteur majeur d'absentéisme et d'abandon scolaire, surtout dans les zones agricoles : « À Maradi et Tillabéry, 75 % des directeurs ont reconnu une période de soudure avec manque de nourriture pour les élèves et leurs familles » (RESEN, 2020, p. 74). La précarité économique oblige souvent les enfants à travailler ou à soutenir les tâches domestiques, au détriment de leur éducation.

De plus, le rapport relève que « les enfants en dehors de l'école vivent en milieu rural et proviennent essentiellement de Maradi, Tahoua et Zinder » (RESEN, 2020, p. 106). Ces zones cumulent pauvreté, insécurité alimentaire et faible couverture scolaire. Le cumul des inégalités sociales, économiques et géographiques accentue le décrochage scolaire et réduit l'espérance de vie scolaire à seulement 6 ans en moyenne (RESEN, 2020, p. 116).

La pauvreté est un facteur majeur de non-scolarisation, en particulier pour les filles. Selon le RESEN, « dans les ménages les plus pauvres, seuls 45 % des enfants sont scolarisés au primaire contre 82 % dans les ménages les plus riches » (RESEN, 2020, p. 201). Le coût d'opportunité de l'éducation (perte de main-d'œuvre domestique ou agricole) est un frein à la scolarisation.

Les inégalités de genre restent prégnantes. En zone rurale, les taux d'abandon scolaire chez les filles dépassent 30 % dès la fin du cycle de base 1. Les mariages précoces, les grossesses précoces et les travaux domestiques sont identifiés comme les causes principales retenues par l'annuaire (2023, p. 22).

3.4 Les vulnérabilités sécuritaires

En plus des trois types de vulnérabilités susmentionnées, le système éducatif nigérien est fortement perturbé par l'insécurité croissante liée aux conflits armés et aux menaces terroristes, particulièrement dans les régions frontalières avec le Nigéria, le Mali et le Burkina Faso. Selon le RESEN 2020, « les attaques de Boko Haram provoquent un afflux massif d'élèves déplacés, notamment à Diffa » (RESEN, 2020, p. 78). Cette situation génère des interruptions scolaires, la fermeture de plusieurs établissements et la surcharge d'autres infrastructures accueillant les populations déplacées.

Le rapport ajoute qu'en 2017, « plus de neuf écoles publiques sur dix (93 %) de la région de Diffa ont connu un afflux massif d'élèves déplacés, retournés ou réfugiés » (RESEN, 2020, p. 78). Les conséquences sont multiples : saturation des classes, manque de matériel pédagogique, et difficulté à assurer un suivi pédagogique efficace. Dans certains cas, les établissements servent d'abris temporaires, comme en témoignent les constats faits par des directeurs d'écoles dans les zones sinistrées.

Par ailleurs, les enseignants sont confrontés à un climat d'insécurité et de menace directe les empêchant de rejoindre leurs postes. Cela crée un déséquilibre dans la répartition du personnel éducatif et renforce les disparités régionales. Le RESEN mentionne également la psychose générale, les rumeurs de violence et les interdictions de circuler qui aggravent l'absentéisme scolaire (RESEN, 2020, p. 78).

Outre les attaques armées, l'impact psychologique de la violence est largement documenté. Le RESEN 2020 indique que « les élèves exposés à l'insécurité présentent un taux de décrochage 2 à 3 fois plus élevé que les autres » (RESEN, 2020, p. 79). La peur constante d'attaques compromet l'engagement des familles à envoyer leurs enfants à l'école, surtout les filles, souvent prioritaires pour le retrait en cas de menace.

L'insécurité oblige aussi certaines autorités éducatives locales à modifier les calendriers scolaires, entraînant des interruptions non planifiées et des pertes d'apprentissage importantes. Le déplacement massif des populations vers les zones jugées sûres surcharge les écoles d'accueil et perturbe leur fonctionnement normal.

Une autre forme d'insécurité qui hante depuis des années le système éducatif nigérien est celle liée à la non formation, à la « contractualisation » et au non recrutement des enseignants à la fonction publique. L'école nigérienne se retrouve, de ce fait, dans la presque caricaturale situation suivante : des « enseignants, à peine alphabétisés et dont la plupart survit grâce à (à cause de) un hypothétique pécule mensuel, s'évertuent, dans la gésine, à donner le peu de savoir qu'ils ont à des élèves qui, pour la plupart, ne tirent aucun plaisir à l'acquérir ni ne savent quoi en faire. » (A. SAIBOU ADAMOU, 2023, p 42).

3.5 Les vulnérabilités didactiques

Elles ne sont pas les moindres pour le système éducatif nigérien. A l'insuffisance de matériels et d'intrants didactiques, de salles de classes, d'environnement lettré, d'alignement pédagogique entre et à l'intérieur des cycles d'enseignement, d'enseignants formés, etc., s'ajoute une juxtaposition de démarches pédagogiques qui perturbe la cohérence des enseignements-apprentissages et le parcours cognitif des élèves. Ainsi, note SAIBOU ADAMOU (pp 42-43) :

> On réalise par exemple qu'en moins de deux décennies, notre système éducatif a ingurgité pas moins de quatre types de méthodes d'enseignement dont aucune n'est réellement maitrisée par ceux qui sont chargés de les pratiquer : l'Approche Par les Contenus, l'Approche Par les Objectifs, l'Approche Par les Compétences et l'Approche Par les Situations. La très belle initiative

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 – Octobre 2025*

d'enseigner nos enfants d'abord dans leurs langues maternelles (langues premières) bat de l'aile et, pour parler franchement, est un échec concret. Les programmes scolaires sont d'éternels chantiers dont ni la cohérence, ni les contenus ne peuvent aider à former les Hommes responsables dont le Niger a besoin.

Synthèse

Les vulnérabilités du système éducatif nigérien sont donc nombreuses et multiformes. L'un des défis structurels majeurs de l'école nigérienne demeure le déficit en infrastructures scolaires. Le Niger comptait en 2023 plus de 23 000 écoles primaires, dont près de 30 % sont construites en matériaux précaires (Annuaire 2023, p. 35). Le RESEN 2020 souligne que « les vents violents et les intempéries endommagent chaque année près de 20 % des écoles rurales », rendant certaines classes inutilisables (RESEN, p. 75).

À cela s'ajoute une pénurie d'équipements pédagogiques : tableaux noirs, livres, tables-bancs. Certaines écoles accueillent plus de 100 élèves par classe. Selon le rapport de l'UNESCO (2018), la qualité de l'environnement scolaire est un facteur critique de décrochage. En l'absence d'espaces adaptés, les élèves perdent motivation et concentration.

Une décentralisation de l'éducation au Niger a été lancée pour rapprocher la gestion des écoles des communautés locales. Toutefois, cette réforme est restée incomplète : « La faible capacité des collectivités territoriales limite leur aptitude à gérer l'éducation de façon autonome » (MOHAMED MOCTAR, 2022). De plus, la planification éducative reste dépendante des appuis extérieurs et des instances centrales de l'Etat. Le rapport de l'AFD (2021) insiste sur la nécessité de « transférer des compétences claires et des moyens effectifs » aux directions régionales pour une gouvernance locale plus efficace.

Les conflits armés et, dans une moindre mesure, les pratiques et normes sociales non valorisées par l'école constituent une barrière importante en particulier pour l'éducation des filles. J-P. Olivier de Sardan (2021) constate que « les politiques éducatives oublient trop souvent de négocier avec les normes sociales en place, rendant leur efficacité illusoire ».

Le sous-secteur de l'alphabétisation reste marginal dans la politique éducative nationale. Selon le RESEN 2020, l'espérance de vie scolaire est de seulement six années et des millions d'adultes restent analphabètes. Le nombre de centres d'alphabétisation ne couvre qu'une faible portion du besoin et les ressources sont limitées. Le taux de réussite des campagnes d'alphabétisation est aussi très variable d'une année à l'autre, ce qui remet en cause leur efficacité (RESEN, p. 116).

Il faut donc nécessairement refonder, du moins renforcer positivement le système éducatif nigérien. Cela requiert une approche globale. Il s'agit non seulement d'investir dans les infrastructures, le matériel didactique et le personnel, mais aussi de mettre en place une gouvernance inclusive, d'adapter les politiques aux contextes locaux et de garantir la sécurité dans les zones en crise. Les partenaires internationaux tels que l'UNESCO, l'AFD ou l'UNICEF, doivent continuer à jouer un rôle d'accompagnement stratégique dans cette refondation éducative.

Les recommandations stratégiques suivantes peuvent être suggérées pour renforcer la résilience du système éducatif nigérien, à plusieurs égards :

- La gouvernance : Clarifier les rôles des différents ministères impliqués, renforcer la coordination intersectorielle et doter les collectivités locales de moyens suffisants.
- Le financement : Créer un fonds d'urgence pour l'éducation, améliorer la transparence budgétaire, et

diversifier les sources de financement (Partenariat Publique-Privé (PPP), coopération bilatérale).

- Le personnel enseignant : Former et recruter davantage d'enseignants, surtout en zones rurales. Encourager l'affectation incitative de ces enseignants.
- Les infrastructures : Construire des écoles adaptées au climat, avec des sanitaires séparés pour les filles.
- La sécurité : Élaborer des plans de continuité pédagogique en situation de crise.
- L'innovation pédagogique : Promouvoir l'e-learning et les radios scolaires dans les zones enclavées.
- L'emploi : créer un lien consubstantiel entre le monde économique (donc celui du travail), le monde scolaire et celui de la formation.

Conclusion

L'analyse des vulnérabilités du système éducatif nigérien révèle un paysage complexe et multiforme, dans lequel les faiblesses structurelles, institutionnelles, sécuritaires, didactiques et sociales interagissent pour freiner la réalisation du droit à une éducation de qualité pour tous. Les données provenant du RESEN 2020 et de l'Annuaire MEN/A/FP/PLN 2023 montrent que, malgré l'engagement budgétaire de l'État et le soutien des partenaires techniques, les défis demeurent nombreux et profonds. Il apparaît indispensable de renforcer la résilience du système éducatif en améliorant la gouvernance, en investissant dans les infrastructures et les supports didactiques, en soutenant les familles vulnérables et en assurant la sécurité dans la vie et au travail des élèves et des enseignants. Une telle approche intégrée est indispensable pour bâtir un avenir éducatif plus équitable et durable pour le Niger.

Entre péril, bricolage et réforme solide, le système éducatif nigérien est à la croisée des chemins. Face aux multiples

vulnérabilités, des réformes ambitieuses, coordonnées et contextualisées sont impératives. Le soutien des partenaires techniques doit s'inscrire dans une logique de renforcement de capacités durables, de justice éducative et de résilience. Une telle approche peut transformer les faiblesses en leviers de progrès, au prix d'une réelle volonté politique et d'un engagement collectif, national et international.

En somme, cette étude appelle à un renforcement de l'approche multisectorielle pour améliorer la résilience éducative au Niger. La réponse ne peut être uniquement éducative : elle doit inclure des mesures sociales, économiques et sécuritaires coordonnées. Une planification budgétaire pluriannuelle, une meilleure gestion des enseignants, et un accompagnement ciblé des régions vulnérables sont indispensables.

Il est crucial de mettre en place des mécanismes robustes de suivi-évaluation, de renforcer la gouvernance à tous les niveaux du système éducatif et d'assurer la protection des établissements contre les aléas climatiques et sécuritaires. Une telle transformation ne pourra réussir qu'avec un engagement fort et continu des autorités et des populations, appuyées par des partenaires techniques et financiers sur le long terme.

Références bibliographiques

Agence Française pour le Développement (AFD), 2021. *Cartographie dynamique des zones à risque, une planification souple et une autonomisation des directions régionales*.

BECKER Gary S,1964. *Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, University of Chicago Press.

ZAKARI Maïkoréma, 2009. *L'Islam dans l'espace nigérien*, tome 1 : *Des origines (VIIe siècle) à 1960*, tome 2 : *De 1960 aux années 2000*, L'Harmattan, Paris.

Inter-agency Network for Education in Emergencies (INEE) (Réseau Inter-agences pour L'Education en situations d'Urgence), 2010. *Normes minimales pour l'éducation : préparation, intervention, relèvement*.

Inter-agency Network for Education in Emergencies (INEE), 2011). *Rapport « La crise cachée : les conflits armés et l'éducation »*.

Inter-agency Network for Education in Emergencies (INEE), 2021). *Guidance Note on Education and Fragility*.

MEUNIER Olivier, 1997. *Les routes de l'islam* **:** *anthropologie politique de l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest en général et du pays hawsa en particulier du VIIIe au XIXe siècle*, L'Harmattan, *Paris*.

ABDOURAHAME Mohamed Moctar, 2022). *Gouvernance de l'éducation au Niger,* L'Harmattan, Paris

Organisation des Nations Unies (ONU), 1989. *Convention relative aux droits de l'enfant*.

REPUBLIQUE DU NIGER, 1998. LOI n° 98-12 du 1er juin 1998, portant orientation du système éducatif nigérien (LOSEN).

REPUBLIQUE DU NIGER, Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Professionnel et de la Promotion des Langues Nationales, 2024. *Statistiques de l'éducation, de l'alphabétisation et de l'enseignement professionnel et technique : annuaire 2022-2023*.

République du Niger (2020). *Analyse du secteur de l'éducation du Niger, éléments pour de nouvelles orientations dans le cadre de la 2e phase du PSEF, IIPE-Pôle de Dakar-UNESCO*.

SAIBOU ADAMOU Amadou, 2023. *Le 26 juillet du Niger : pour un recentrement et un jaillissement*, Editions Gashingo, Niamey.

SARDAN (de) Jean-Pierre, 2021. *La revanche des contextes : des mésaventures de l'ingénierie sociales en Afrique et au-delà*, Karthala, Paris.
SCHULTZ Theodore, 1961. *"Investment in Human Capital."* The American Economic Review, 51(1), pp. 1-17.
SKYTTNER Lars, 2005. *General Systems Theory: Problems, Perspectives, Practice.* World Scientific Publishing, London.
UNESCO, 2007. *A Human Rights-Based Approach to Education for All.* (Joint publication with UNICEF).
UNESCO, 2011. *Building Resilient Education Systems to Sustain Learning During Crises*.
UNESCO, 2017. *Education Sector Analysis Methodological Guidelines*, Volume 1 & 2 (en collaboration avec le GPE et l'IIPE).
UNESCO, 2022. *Reimagining our futures together: A new social contract for education.*
UNICEF, 2003. *The Human Rights-Based Approach to Programming: Operationalizing the Human Rights-Based Approach to Programming*.
VON BERTALANFFY Ludwig, 1968. *General System Theory*: Foundations, Development, Applications. George Braziller